



31 juillet 2014

Statistiques

Comme les années précédentes, les candidats du concours MP 2014 avaient 70 % de chances de réussite dans la mesure où, sur 6 800 inscrits à l'écrit, pratiquement tous les 4 700 admissibles à l'oral qui le souhaitent ont pu intégrer l'une des écoles recrutant sur cette filière. Les épreuves écrites ont donc un rôle déterminant pour vérifier que les candidats maîtrisent les connaissances de base, les épreuves orales permettant d'affiner leur classement. Les écoles participant aux concours CCP délivrent toute une solide formation d'ingénieur et garantissent des débouchés intéressants.

Epreuves écrites

Une fois de plus, les épreuves écrites du concours MP 2014 ont permis de sélectionner les candidats qui avaient acquis les connaissances de base en balayant un spectre large du programme. Une bonne connaissance du cours et un entraînement régulier à la résolution des exercices classiques garantissent la réussite à ce concours. Il convient également de s'entraîner à répondre de manière précise et concise aux questions en soignant la présentation des résultats. Les candidats doivent connaître leur cours lorsque la calculatrice n'est pas autorisée et maîtriser son usage pour effectuer des calculs lorsqu'elle est requise.

Les deux épreuves de mathématiques ont ainsi récompensé les élèves qui avaient bien révisé leur cours et qui maîtrisaient la démonstration des théorèmes les plus importants. La recherche de contre-exemples et le recours à la calculatrice ont été sollicités à l'occasion de plusieurs exercices. Lors de la résolution des épreuves de physique, certains candidats oublient leurs compétences de mathématiques allant jusqu'à se tromper dans de simples produits vectoriels. Certains candidats se sont trouvés démunis pour effectuer des calculs approchés de grandeurs physiques lorsqu'ils étaient privés de leur calculatrice. Comme pour les deux épreuves de physique, l'épreuve de chimie a permis de bien tester la maîtrise des connaissances de base sur l'ensemble du programme des deux années de classes préparatoires. En ce qui concerne l'épreuve de Sciences Industrielles, les candidats peuvent gagner de précieux points en travaillant de manière plus approfondie cette matière pour laquelle certaines lacunes dans la connaissance du cours sont à déplorer.

Epreuves orales

Les épreuves orales se sont déroulées au lycée Claude Bernard dans le 16^e arrondissement de Paris, à 20 min à pied de l'IUT Paris Descartes où se déroule l'épreuve de TIPE. Cette année encore, nous avons été contraints d'éliminer des candidats à la suite d'erreurs qu'ils auraient pu très facilement éviter : retards dus à un manque d'anticipation des temps de transport, confusions sur le lieu de la convocation, absence d'accueil aux oraux des CCP, étourderies dans la lecture des consignes, etc. Les candidats doivent impérativement se présenter à l'heure de l'appel qui leur est communiquée quelques jours auparavant. Un retard de 10 min à l'épreuve de langues ou de 30 min aux épreuves

de Mathématiques ou de Physique entraîne une élimination automatique, les retards inférieurs étant imputés sur le temps de préparation. Il est impératif de bien lire toutes les consignes, de prendre une marge importante dans le calcul des temps de transport et de bien repérer les lieux de convocation à l'avance.

L'épreuve orale de Mathématiques combine deux exercices, l'un étant issu d'une banque publique, accessible à partir du site du CCP, l'autre étant renouvelé chaque année par l'examineur. L'épreuve orale de Physique est également renouvelée chaque année. L'oral de langue vivante consiste à écouter un même texte lu à trois reprises pour en préparer une restitution orale (explication et commentaire) à un examinateur puis répondre à ses questions.

Certains candidats ne sont pas suffisamment entraînés à communiquer avec l'examineur lors de ces épreuves. Il convient de bien lire les consignes du déroulement de l'épreuve de langues vivantes. Pour les épreuves scientifiques, il ne faut pas agir comme lors d'une épreuve écrite en perdant du temps à écrire au tableau les réponses qui peuvent être formulées plus efficacement à l'oral. Seules les formules et les schémas méritent d'être écrits au tableau. Il ne faut pas hésiter non plus à formuler tout haut un cheminement de pensée, s'appuyant sur des connaissances et il n'est pas toujours fructueux d'attendre d'avoir la réponse complète pour parler. Un dialogue constructif avec l'examineur n'est pas synonyme d'une perte de points, même lorsqu'il donne quelques indications.

Evolutions pour le concours 2015

Bien entendu, les épreuves écrites et orales du concours MP 2015 prendront en compte le nouveau programme des CPGE en vigueur depuis la rentrée 2013.

La nouvelle matière intitulée « informatique pour tous » sera évaluée à l'intérieur des épreuves écrites de mathématiques, de physique ou de physique-chimie, ainsi que celles des options Sciences Industrielles ou Informatique. Les épreuves seront construites de manière à ne pas favoriser les candidats d'une des deux options.

Dans la mesure où la physique et la chimie sont considérées comme faisant partie d'une même discipline dans la filière MP, une épreuve écrite mélangera physique et chimie et l'épreuve orale pourra comporter un exercice de chimie.

Je remercie les coordinateurs et coordinatrices des épreuves écrites et orales, les donneurs de sujets, les testeurs, les correcteurs et les examinateurs pour leur participation essentielle à la réussite du concours et l'effort particulier qu'ils ont fourni pour accompagner cette réforme. Les échanges fructueux avec l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale (IGEN) ainsi que les associations des professeurs des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (UPS, UPSTI) participent à l'amélioration constante des épreuves.

Pr. Olivier THUAL,
Président du concours MP